

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS N° 2 DU ROÉÉ À ELENCHUS

**Énergir — Demande relative au dossier générique portant sur l'allocation
des coûts et la structure tarifaire d'Énergir**

RÉGIE DE L'ÉNERGIE — DOSSIER R-3867-2013, Phase 2B — Volet 1A

PRÉSENTATION DE LA PREUVE RÉVISÉE SUR LA REFORTE DES SERVICES DE FOURNITURE, DE TRANSPORT ET D'ÉQUILIBRAGE

1. Référence

- i) B-0601(B-602), page 20

Préambule

Réf. i) Dans la référence i) le distributeur présente les « Différences entre la méthode de l'expert Elenchus et la méthode proposée par Énergir ».

Questions

- 1.1 Veuillez indiquer si vous considérez qu'il y a d'autres différences entre votre méthode et celles présentées en référence i)
 - 1.1.1 Si oui, veuillez indiquer lesquelles ?
- 1.2 Est-ce que vous partagez le constat d'Énergir qui indique en Référence i) que les « différences ne sont pas assez marquées pour affirmer que les deux approches sont fondamentalement distinctes. Énergir propose la méthode la plus représentative de celle proposée par l'expert considérant le contexte dans lequel elle évolue et les contraintes auxquelles elle fait face ».
- 1.3 À la lumière du présent dossier et d'un point de vue conceptuel, est-ce qu'Elenchus perçoit d'autres étapes que le distributeur ne prend pas en compte pour assurer la causalité des coûts?
- 1.4 De votre compréhension, est-ce que la nouvelle méthode proposée par Énergir pourrait avoir des effets positifs ou négatifs sur le signal de prix effectif perçu par les différents consommateurs et sur la hausse ou la baisse de la consommation de gaz naturel au Québec, par rapport à la méthode précédente?

Réponses

- 1.1 Elenchus n'a pas identifié d'autres différences.
- 1.2 Elenchus est d'accord avec la conclusion d'Énergir selon laquelle ces « différences ne sont pas assez marquées pour qu'on puisse considérer que les deux approches sont fondamentalement distinctes ». Les différences semblent porter sur des détails de mise en œuvre qui est cohérente avec les principes et l'approche conceptuelle proposés par Elenchus. En conséquence, selon Elenchus, la méthodologie d'Énergir constitue une approche raisonnable pour la mise en œuvre des propositions d'Elenchus « compte tenu du contexte dans lequel elle [Énergir] opère et des contraintes auxquelles elle est confrontée ».
- 1.3 Elenchus n'a pas d'autres suggestions pour le moment sur la base de la description qu'Énergir fait de sa méthodologie révisée. Elenchus n'a pas procédé à un audit détaillé des modèles qu'Énergir utilisera à l'avenir pour confirmer que le futur modèle d'allocation des coûts sera conforme à la description faite par Énergir.
- 1.4 Plusieurs perspectives peuvent être utilisées pour commenter les « effets positifs ou négatifs sur le signal de prix perçu par les différents consommateurs et sur l'augmentation ou la diminution de la consommation de gaz naturel au Québec ». Par exemple, pour certaines parties, toute augmentation des tarifs de leur catégorie sera considérée comme négative et toute diminution sera considérée comme positive, peu importe les justifications de ces changements. D'autres parties considéreront toute augmentation de la consommation totale de gaz naturel comme positive (augmentation du surplus du consommateur) alors que d'autres considéreront la même augmentation comme négative (effet sur l'environnement). Du point de vue de l'efficacité économique, la considération pertinente peut être de savoir si les tarifs se rapprochent ou non des coûts marginaux.

Aux fins de la présente procédure, Elenchus estime qu'il convient d'aborder cette question dans le cadre des principes de causalité des coûts généralement acceptés pour les tarifs réglementés. En conséquence, le facteur déterminant est de savoir si les changements entraînent ou non des tarifs qui reflètent plus étroitement les coûts causaux (intégralement alloués). Comme la logique fondamentale des recommandations d'Elenchus était de promouvoir un alignement plus étroit de la méthodologie d'Énergir sur le coût causal dans le cadre de la structure actuelle du marché du gaz naturel sur lequel Énergir se base pour planifier son approvisionnement en gaz, Elenchus considère que la méthodologie révisée proposée par Énergir est conforme à cet objectif. L'impact sur les signaux de prix et la consommation est « positif » dans la mesure où la méthode révisée reflète mieux les objectifs des processus de fixation des tarifs de la Régie.